

Collège R. Blache – SAINT CYR SUR MER

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS – LYCEE LUMIERE

Rentrée scolaire 2023

- 1) Les élèves intéressés par la section européenne anglais du lycée Lumière doivent se rapprocher du secrétariat de direction du collège **dès le retour des congés de février** afin de déclarer leur candidature.
- 2) L'élève doit remettre au secrétariat de direction du collège **avant le 17/03/2023 (délai de rigueur)** un courrier de candidature et de motivation pour la section qui devra mentionner **impérativement les coordonnées postales et téléphoniques de la famille** et qui sera accompagné :
 - du bulletin de notes du premier semestre
 - pour les élèves hors secteur du lycée Lumière : de la fiche de demande de dérogation au secteur scolaire. Les familles doivent cocher la case « *convenance personnelle* » et la case « *Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité* »
- 3) Le dossier complet sera transmis au lycée Lumière par le secrétariat de direction du collège accompagné des documents cités ci-dessus **(les familles ne transmettent pas le dossier directement au lycée)**.
- 4) Les élèves affectés en classe euro seront informés par courrier. **Aucune information ne sera donnée par téléphone.**

Cordialement,

C. TERELLI, Principal